

LES AMBITIONS DE L'ITALIE

LE GOUVERNEMENT DE M. MUSSOLINI A DES VELLÉTÉS BELLIQUEUSES

On sait que l'Italie a refusé de donner son assentiment au projet de « pacte de garantie » sur le Rhin, accepté par la France, l'Angleterre et probablement ratifié bientôt par l'Allemagne. Il est curieux de lire l'article ci-dessous, extrait de l'« Alta Nazionale » inspiré par M. Mussolini et qui dévoile les ambitions italiennes, peu conformes avec le désir de paix des peuples européens, tout en précisant des points de vue économiques que la région industrielle du Nord a intérêt à connaître :

« L'Italie doit-elle compter sur son développement industriel pour occuper et nourrir son trop grand nombre d'enfants ? L'industrie italienne se développe puissamment, malgré le sabotage systématique que les amis du comte Storza permettent aux socialistes. Mais l'industrie d'un pays sans matières premières a des bornes naturelles assez étroites qu'on peut atteindre, mais non pas dépasser. Et voilà que ce défaut naturel s'aggrave d'une façon menaçante. La France nous refuse ses ferrailles Domina, si elle peut conclure avec l'Allemagne le trust métallurgique rhénan, elle voudra nous imposer ses prix de monopole pour le fer. L'Angleterre, profitant des traités de paix, nous avait déjà imposé son monopole sur les prix du charbon. En outre, l'Angleterre et les Etats-Unis, l'Empire britannique et jusqu'à l'Allemagne vaincue ferment, ou presque, grâce à de nouveaux tarifs protectionnistes leurs marchés à nos principales exportations. De la dérive fatalement le très grave déséquilibre de notre balance économique. Nous sommes en effet obligés d'envoyer chaque année à l'étranger quatre milliards de lires pour notre ravitaillement en blé et deux milliards pour le charbon, sans compter le fer et le restant. »

Ce déséquilibre à son tour permet aux étrangers les violentes offensives contre la lire, comme celle très grave que nous subissons en ce moment destinées à déprimer dangereusement notre économie au profit de concurrences industrielles étrangères ou même de pressions politiques étrangères. Il s'agit d'un véritable esclavage économique qui ne peut que se traduire par un esclavage politique. Dans ces conditions comment pourrions-nous développer d'une façon adéquate l'industrie italienne, c'est-à-dire en proportion de l'accroissement de la population ? Et comment pourrions-nous préserver l'effective liberté politique élémentaire de l'Italie ?

Pour quiconque ne l'ignore pas, il est clair que nous sommes menacés d'ici quelques années, assez peu d'années, d'une formidable crise de chômage et de misère relative qui pourrait avoir de très graves conséquences sociales et politiques pour l'Italie d'abord et ensuite pour l'Europe. C'est là le principal et inéluctable problème de notre époque. Nous devons proposer délibérément, au problème non moins grave de notre liberté stratégique en Méditerranée, ni de celui de la nationalité italienne qui, sur plus d'un point de la Méditerranée, est en sérieux danger. Pour nous en tenir au premier et principal problème, comment ne voyons-nous pas que l'Italie, si elle ne peut pas accomplir son destin à la ruine et à l'esclavage, doit acquiescer des matières premières à elle et des terres de peuplement à elle, bien entendu hors d'Europe ? Croit-on que tout cela nous sera gracieusement cédé ? Ne voyons pas que si nous ne voulons pas être un jour ou l'autre, nous serons obligés de prendre nos territoires ? Et les prendre, cela veut dire nécessairement et en premier lieu modifier la carte politique actuelle de la Méditerranée et, en général, la carte impériale extra-européenne, et la modifier nécessairement par un acte de force, même si cet acte n'est pas nécessairement dirigé contre une des grandes puissances européennes qui, si faut l'espérer, auront le bon sens de ne pas fermer les yeux aux vaines et irréalisables nécessités historiques de l'Italie ? »

La livre à 106,20

L'annonce du dépôt des projets financiers de M. Caillaux a eu une répercussion sur notre change hier où la livre et le dollar ont atteint les cours de 106,20 et de 21,87. En clôture, la livre s'inscrivait à 105,99 et le dollar se maintenait à 21,87.

L'avertissement

« Ah tiens, c'est toi qu'un guide a sauvé une dame qui se noyait et qui l'a épousé... Qui Mademoiselle, mais... vous savez, moi je ne sais pas nager... »



Le XXXe Congrès des Mineurs s'est ouvert hier à Carmaux

Carmaux, 26. — Le 30e Congrès corporatif de la Fédération Nationale des Travailleurs du Sous-Sol s'est ouvert ce matin dans la salle du Syndicat des Mineurs.

M. L. secrétaire du Comité des Mineurs du Pas-de-Calais, donne lecture du rapport de la Commission de vérification des mandats. Il résulte de ce rapport que 69 syndicats sont représentés au Congrès par soixante-dix délégués. Parmi les congressistes, on remarque des délégués étrangers : Frank Hodges, secrétaire de la Fédération Internationale des Mineurs ; Cook, secrétaire de la Fédération des Mineurs anglais ; Jones, du bureau fédéral anglais ; Leclercq, secrétaire-adjoint de la Fédération des Mineurs Belges ; Picard, député belge.

À l'ouverture de la séance, Pierre VIGNE, secrétaire fédéral, propose, au milieu des applaudissements de l'assistance, de placer les sessions des mineurs sous la présidence d'honneur de CALVINHAC, maire de Carmaux. Cette proposition est adoptée à l'unanimité. TRUDEL, président de la séance, présente au salut de la Fédération et de son Comité de Carmaux aux congressistes. Il déclare que le souvenir de Jean Jaurès planera sur le Congrès et exprime l'espoir que dans leurs travaux les délégués sauront profiter et s'inspirer de ses enseignements.

Pierre VIGNE, secrétaire fédéral, souhaite à son tour, la bienvenue aux délégués étrangers ainsi qu'à Léon OUBIAUX, secrétaire général de la Confédération Générale du Travail.

Contre les impôts sur la consommation

Le Congrès nomme ensuite quatre commissions pour étudier les nombreuses questions portées à l'ordre du jour. Avant de lever la séance, les congressistes adoptent un ordre du jour protestant contre les derniers impôts sur la consommation qui grèvent de plus en plus les masses saines de la classe ouvrière au bénéfice des spéculateurs.

Contre toute guerre

Un second ordre du jour, dans lequel le Congrès tient à exprimer son espoir que ceux qui sont tombés sur les champs de bataille du Maroc et renouvent ses sentiments d'opposition à toute guerre est également adopté.

La représentation des sections départementales

Le Congrès aborde ensuite la discussion des statuts, dont le rapport est présenté par BISTON, secrétaire fédéral. Les derniers articles sont adoptés sans grandes difficultés. Sur l'article 4, LAUGIER demande que les sections départementales soient représentées dans les mêmes proportions et sur les mêmes bases que les groupements syndicaux, alors qu'aujourd'hui les syndicats à nombre égal de membres sont beaucoup plus largement représentés. Plusieurs représentants des sections départementales appuient le point de vue de Laugier, qui combattait les membres du bureau fédéral.

Finalement, le bureau fédéral demande le maintien du statut quo, en précisant que toutes les modifications à l'égard des associations départementales, créant un grave danger à l'intérieur de la Fédération. Un vote par mandats a lieu sur ce point. Le statut quo est adopté par 454 voix contre 122 et une abstention.

Le Congrès des Fonctionnaires

Paris, 26. — La 3e séance du Congrès de la Fédération nationale des Fonctionnaires a eu lieu ce matin sous la présidence de M. Guilloux (Loire-Inférieure). M. Fenouil (contributions indirectes) propose un ordre du jour affirmant la solidarité des fonctionnaires avec les postiers qui se sont mis en grève hier.

Le chauffeur bandit Allègre condamné à 3 ans et 2 mois de prison

Versailles, 26. — Dans la soirée du 5 mars dernier, le chauffeur de Rambouillet, M. Allègre, représentant de commerce à Paris, conduisait une voiture automobile, filant à une allure vertigineuse dans la traversée de Versailles, lorsque pris de l'envie de voler, il se transforma en cycliste, M. Chevalier, âgé de 24 ans, demeurant à Fontenay-le-Fleury, qui fut tué sur le coup.

Le tribunal a condamné l'accidenté qu'il venait d'occasionner, continua sa course mais il fut obligé de s'arrêter à la grille de l'Orangerie. Au moment où M. Muller, secrétaire de commissaire central de Versailles, venait l'inspecter, Allègre le menaça de son revolver. Un autre témoin, M. Chauvet, reçut un coup de poing à l'Aligre. Puis ce dernier réussit à mettre son moteur en marche et à disparaître dans la nuit. Il fut arrêté le lendemain après-midi à Paris, par la première brigade mobile. C'est pour ces faits qu'Allègre comparait cet après-midi devant le tribunal correctionnel de Versailles.

L'envoi des militaires au Maroc ou au Levant

Paris, 26. — Le Ministre de la Guerre vient de préciser par la voie du « Journal Officiel » que les militaires du contingent appartenant aux familles de 5 enfants et plus qui, aux termes de la loi, accomplissent qu'une année de service actif ne sont pas inscrits sur les listes de tour de départ individuel pour les théâtres d'opérations extérieures. Ces militaires ne sont susceptibles d'être dirigés vers le Maroc ou le Levant qu'en cas de départ de l'unité constituée à laquelle ils sont affectés.

D'autre part, les militaires mariés avec ou sans enfants ou veufs avec enfants ne sont pas envoyés au Maroc et ceux qui appartiennent à des familles ayant déjà eu deux fils sous les drapeaux tués aux cours d'opérations bénéficient d'un sursis de départ de trois mois.

M. CAILLAUX a exposé à la Chambre ses projets financiers

EMISSION : 1° DE SIX MILLIARDS DE BILLETS 2° D'UN EMPRUNT, dont les revenus seraient à l'abri des fluctuations du change

AUPARAVANT, LA CHAMBRE AVAIT VOTÉ LE BUDGET DES RÉGIONS LIBÉRÉES

Paris, 26. — La Chambre a tenu une séance particulièrement importante cet après-midi. Elle a, en effet, entendu M. CAILLAUX au sujet des projets qu'il compte faire voter par le Parlement pour commencer l'assainissement financier.

Après le vote de divers budgets, celui des Régions Libérées, notamment, — dont on lira le compte-rendu d'autre part — la parole est donnée à M. Caillaux pour l'exposé des projets destinés à parer aux difficultés de la Trésorerie et alléger la dette flottante. C'est dans un grand silence que la Chambre écoute la lecture de l'exposé des motifs de ces projets.

Le Ministre des Finances, le monarque à l'œil droit, lit en soulignant les passages importants d'une intonation de voix plus aiguë, particulièrement quand il dit sa confiance dans le pays pour répondre à son appel et quand il affirme qu'il convient de serrer les cordons de la ceinture. La fin de la lecture sera applaudie à gauche.

Le spectre des prochaines échéances de bons

M. CAILLAUX lit d'abord l'exposé des motifs. Il rappelle combien la situation financière est délicate. Durant les derniers mois, les difficultés de la Trésorerie se sont aggravées. Le mouvement de retrait des Bons de la Défense s'est poursuivi.

Il parle des prochaines échéances : 1 milliard 800 millions en juillet, 3 milliards 800 millions en septembre, devront être remboursés à des porteurs de bons du Crédit National et du Trésor.

Le projet d'emprunt-or

M. CAILLAUX annonce qu'il compte pour aplanir les difficultés à un emprunt, dont les titres seront mis à l'abri des fluctuations du change.

Cet emprunt, — pour lequel il fait appel au patriotisme de tous les Français — sera destiné à la consolidation de la dette flottante.

En voici le texte : Le Ministre des Finances est autorisé à émettre un emprunt réservé aux seuls porteurs de bons de la Défense Nationale... Les taux et les modalités de cet emprunt, aux arrangements duquel sera accordée une garantie de change et pourront être imparties les privilèges consentis aux bons de la Défense Nationale par la loi du 13 mars 1924, seront fixés par décret.

Six milliards d'avances nouvelles

Le Ministre, évoquant l'imminence des échéances, déclare que si une nouvelle avance de SIX MILLIARDS n'était obtenue de la Banque de France, le Trésor ne saurait être en état d'assurer ses obligations au cours des mois prochains.

Un accord franco-espagnol à propos du Maroc

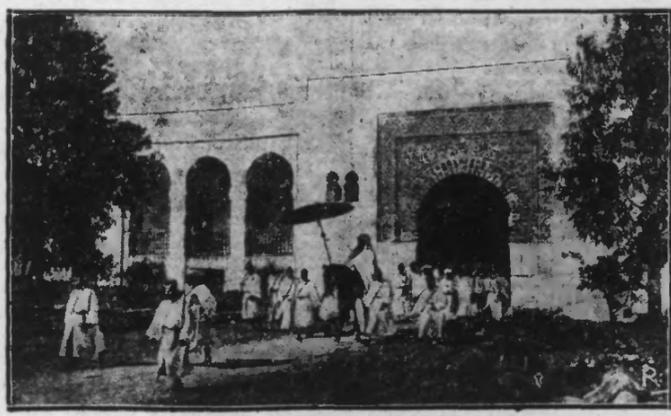
IL CONCERNE LA SURVEILLANCE DES FRONTIÈRES TERRESTRES DE LA ZONE DE TANGER

Madrid, 26. — Le général Jordana a déclaré que l'ambassadeur de France, MM. Sorbier, Aguirre, Decour et Lu, étaient réunis dans la matinée à l'ambassade de France. Les délibérations ont abouti à un accord complet au sujet de la surveillance des frontières terrestres de la zone internationale de Tanger.

Le général Jordana a ajouté qu'il était très satisfait de la cordialité des conversations, où tous ont montré le plus vif désir d'entente. Le général Jordana répondant à une question de journalistes, a déclaré : « Nous nous sommes entendus sur toutes les questions et qu'elle a pu dans tout le pays la plus heureuse répercussion. »

Violentes attaques rifaines repoussées

Fez, 26. — On publie le bulletin officiel de renseignements guerriers : Au centre, les infiltrations ennemies sur Ain Maatouf n'ont pas progressé. A l'est, les contingents dissidents et rifains, signalés dans le secteur nord les 24 et 25, ont été repoussés.



LE SULTAN SORTANT DE SON PALAIS ENTOURÉ DE SA GARDE

proposons d'aborder maintenant l'étude d'une action politique basée sur le désir de deux pays de réaliser le protectorat dans la paix absolue. D'autre part, une Garden-party organisée en l'honneur des délégués français et espagnols par la municipalité de Madrid a eu lieu.

Le voyage du sultan

Le voyage du sultan dans les tribus frontalières des Cherardas produit une très vive impression dans toute la région nord. Le sultan procéda à des nominations de certains chefs, Moulay Youssef visitera prochainement les autres tribus et les troupes marocaines combattant sur le front. On signale également que la proclamation

Encore un terrible accident d'aviation

Bâle, 26. — Un grave accident d'aviation s'est produit cet après-midi au camp d'aviation de Jenofeld près de Bâle. Un appareil assurant le service sur la ligne Bâle-Paris a pris le départ à 15 h. 20 ; arrivé à une hauteur de 15 mètres environ il a glissé sur l'aile et est tombé sur le sol ; le réservoir d'essence a fait explosion et l'appareil a immédiatement pris feu ; une dame qui avait quitté le bord de l'avion et l'aide-mécanicien ont été carbonisés ; le pilote, grièvement blessé, a été transporté à l'hôpital.

Mascart revient en France

Mascart va nous revenir dans quelques jours de sa tournée d'Amérique, entreprise, on s'en souvient, pour essayer d'envoyer à Johnny Dundee, soit à Kid Kaplan le titre de champion du monde des poids plume. Son manager Tietart a retenu son passage sur le transatlantique « Suffren », qui doit quitter New York le 30 juin.

Un cuirassé suédois à Boulogne-sur-mer

Voici le « Pygma », cuirassé suédois navire-école qui est amarré au Bassin à Flot de Boulogne où il séjournera jusqu'au 1er juillet. Le public peut visiter le navire.

LE CARTEL, LE SOUTIEN SUBSISTENT

La signification de scrutin sur les motions socialistes

Paris, 26. — La réunion des bureaux des Comités directeurs, des groupes de gauche, a duré de 15 à 17 heures environ ; aucune résolution n'a été prise, une seconde réunion devant avoir lieu dans la soirée. Au début de la séance, les représentants du groupe socialiste ont fait connaître que les résultats du referendum avaient été mal interprétés dans les milieux politiques.

Le scrutin sur les motions Renaudin, Comper-Morel et Vincent Auriol ne signifient pas la rupture du cartel, ni même la cessation définitive de la politique de soutien.

Tout au contraire, le Parti S. F. I. O. demeure partisan de la collaboration avec les autres groupes de gauche et est disposé à donner son appui au Gouvernement chaque fois que son action ne se fasse pas en opposition de principe avec la doctrine socialiste.

La Rose d'Or des "Rosati"

Elle doit être donnée au graveur Omer Bouchery



LE PALAIS RIHOUC (GRAVURE D'OMER BOUCHERY)

« La Rose d'Or des « Rosati » de Flandre » doit être prochainement déposée à un graveur Lillois de talent certain : M. Omer Bouchery.

Nous jugeons bon de publier quelques notes sur cet artiste qui fait honneur à notre ville. M. Omer Bouchery est né à Lille en 1883. Il fit ses études en grande partie aux Ecoles Académiques de Lille et fut ensuite compléter son savoir à Paris et à Rome, où il séjourna à titre de « Grand Prix de Rome ».

On cite de lui un grand nombre de gravures, peintures, eaux-fortes. Omer Bouchery a consacré en partie son talent à la reproduction des coins et des médailles pittoresques anciennes de la capitale des Flandres françaises. Il est telles gravures : le Palais Rihouc dont nous donnons ici contre une reproduction, le Pont-Neuf, le Tour Salnt-Catherine, les maisons de la place Saint-Martin, la Vieille-Bourse, qui sont de petites merveilles.

M. Omer Bouchery a produit encore une reconstruction de l'édifice dû au talent de l'architecte J. Desreux avec un défilé de soldats espagnols, à l'époque de la Renaissance qui est une chose très curieuse.

Encore un terrible accident d'aviation

Bâle, 26. — Un grave accident d'aviation s'est produit cet après-midi au camp d'aviation de Jenofeld près de Bâle. Un appareil assurant le service sur la ligne Bâle-Paris a pris le départ à 15 h. 20 ; arrivé à une hauteur de 15 mètres environ il a glissé sur l'aile et est tombé sur le sol ; le réservoir d'essence a fait explosion et l'appareil a immédiatement pris feu ; une dame qui avait quitté le bord de l'avion et l'aide-mécanicien ont été carbonisés ; le pilote, grièvement blessé, a été transporté à l'hôpital.

Le Bâle-Paris a pris feu et il y eut trois victimes

Bâle, 26. — Un grave accident d'aviation s'est produit cet après-midi au camp d'aviation de Jenofeld près de Bâle. Un appareil assurant le service sur la ligne Bâle-Paris a pris le départ à 15 h. 20 ; arrivé à une hauteur de 15 mètres environ il a glissé sur l'aile et est tombé sur le sol ; le réservoir d'essence a fait explosion et l'appareil a immédiatement pris feu ; une dame qui avait quitté le bord de l'avion et l'aide-mécanicien ont été carbonisés ; le pilote, grièvement blessé, a été transporté à l'hôpital.

Mascart revient en France

Mascart va nous revenir dans quelques jours de sa tournée d'Amérique, entreprise, on s'en souvient, pour essayer d'envoyer à Johnny Dundee, soit à Kid Kaplan le titre de champion du monde des poids plume. Son manager Tietart a retenu son passage sur le transatlantique « Suffren », qui doit quitter New York le 30 juin.

Le XIXe Tour de France Cycliste

Après l'étape Brest-Vannes

BENOIT, premier du classement général, conserve le maillot jaune

(De notre envoyé spécial)

BREST, 26. — A peine remis des fatigues de la longue étape d'hier les vaillants routiers ont repris la route ce matin. Comme l'an dernier, l'étape Cherbourg-Brest a été jalonnée de succès. Elle a été gagnée par Castelle, d'Armenières, dont nous avons signalé les revers, et 19 autres routiers, dont Wendels, Botte, Assé, Richert et Joseph P.

Ce dernier s'était brillamment comporté dans les premiers engagements, mais en néophyte du Tour, il a tout perdu en voulant trop gagner.

95 coureurs restaient donc qualifiés pour l'étape d'aujourd'hui. Celle-ci était facile, très facile même par ce matin. Comme l'an dernier, l'étape Cherbourg-Brest a été jalonnée de succès. Elle a été gagnée par Castelle, d'Armenières, dont nous avons signalé les revers, et 19 autres routiers, dont Wendels, Botte, Assé, Richert et Joseph P.

La série des abandons n'est pas close. Les « grands juges » n'ont pas encore parlé, et avec les étapes dédaignées commencent les difficultés. Dans quelques jours.

Ceci dit, parlons maintenant de la quatrième étape.

Comme la précédente, l'étape Brest-Vannes a été marquée par une superbe fin de course, passionnante au possible.

Jusqu'à Lorient l'épreuve n'a pas d'histoire. Vingt-trois coureurs dont tous les favoris avaient bien réussi à se détacher de la meute, et à mener tranquillement leur course à eux, mais aucun incident sérieux, à part l'abandon de Pétiassier, et les épreuves indécises ne s'étaient produites.

Sur les 34 derniers kilomètres, au parcours dépendant, l'aspect de la course changea totalement. D'abord le train s'accéléra, puis les lueurs démarrages eurent lieu.

Les deux étaient joints. Le sort de la journée était joué.

L'arrivée à Vannes se faisait dans l'ordre suivant : Franck, en 4 h. 22' 30", se. Bouché, même temps ; 3e, Seltier, même temps ; 4e, Wynsda, même temps ; 5e, ex-æquo : Verdycq, Piccin, Aymo, Alavoine, Benoît, Bellenger.

LES COUREURS A MORLAIX DANS L'ETAPE HERBOURG-BREST

Beeckman, Delonghe, Francis Pétiassier, Omer Buysse, Masson, Lucien Buysse, ensemble en 8 h. 30' et une fraction de seconde, etc. Le coureur Benoît garde donc le maillot jaune ; souhaitons-lui bonne chance aux autres étapes.

LA FIN DE LA GREVE DES FACTEURS A PARIS

Paris, 26. — Après une journée d'effervescence et une nuit passée en grande partie en discussion, la grève des postes, qui n'aura duré qu'un jour, est terminée, ainsi qu'il en a été décidé, hier soir, au cours du meeting de la Fédération postale unitaire.

Prenez patience

C'est demain dimanche que vous commencerez à lire le nouveau et attrayant feuilleton du « Réveil »

L'Enfant de la Faute

Du plus goûté des romanciers populaires, MAXIME LA TOUR.